
Rédaction	C Chaux, chef de projet
Validation	Dr G.ALLOY, Responsable du Département d'Information Médicale du CH de Mâcon, Dr G.JANIN, président du ResoVal
Date de révision	Février 2013
Référence	ASSO-2013-MEMO-306-CC

OBJET DE LA CHARTE

La présente charte précise les aspects déontologiques de l'accès aux informations médicales nominatives confidentielles à travers le Dossier Médical en Ligne Sécurisé Domelis®. Le médecin autorisé s'engage à prendre connaissance des termes de cette charte avant d'utiliser Domelis®.

CONDITION D'UTILISATION DES DONNEES

- Avec le consentement éclairé du patient, le logiciel DOMELIS® permet la lecture d'informations contenues dans le dossier médical informatisé du Centre Hospitalier de MACON (CH de MACON) par le médecin traitant du patient.
- Ces informations, couvertes par le secret professionnel, ne peuvent être exploitées que par des destinataires habilités autorisés en vertu de la loi par le patient pour ses soins.
- Les documents non validés au CH de MACON par une signature électronique s'affichent dans Domelis® avec un message d'avertissement.
- La durée de lecture d'informations contenues dans Domelis® par le médecin traitant est continue sauf à être interrompue par le patient.
- Un identifiant nominatif et individuel permet la consultation de Domelis®.

RESPONSABILITE DANS LA GESTION DE DONNEES MEDICALES NOMINATIVES

Le consentement du patient à l'accès aux informations médicales disponibles au CH de MACON, à travers DOMELIS®, peut être recueilli par le médecin du centre hospitalier de MACON ou par le médecin traitant directement, selon la procédure en vigueur.

La responsabilité de l'intégration (et de l'exploitation) de toute information émanant de DOMELIS® dans le dossier médical informatisé du médecin traitant (copié-collé) lui incombe.

MESURES DE SECURITE A METTRE EN OEUVRE

Le médecin traitant autorisé s'engage :

- à respecter le **secret médical** et à utiliser Domelis® exclusivement dans le cadre des soins
- à **s'identifier** par sa Carte de Professionnel de Santé nominative et personnelle, conformément au décret n° 2007-960 du 15 mai 2007. Cette carte, produite et distribuée par l'ASIP Santé, est protégée par un code confidentiel. L'authentification de la carte CPS par Domelis® est réalisée, après la saisie du code confidentiel, par une confrontation entre les données de la carte et le contenu d'un annuaire de professionnels autorisés à se connecter à Domelis®. *NB : dans l'attente d'un système permettant cette identification par CPS, l'identification se fait par identifiant/mot de passe. Le mot de passe attribué sera valide pour une période de 1 mois et devra être changé par l'utilisateur.*
- à l'adoption de **mesures de sécurité** physique et logique, dans son lieu d'exercice, afin d'assurer la sécurité des données consultées et d'empêcher qu'elles soient déformées, divulguées à des tiers non autorisés ou utilisées à des fins détournées.
- à ne communiquer sous aucun prétexte le **mot de passe** d'authentification qui lui serait attribué en cas de perte temporaire de son moyen prioritaire d'authentification qu'est la carte CPS (ou son identifiant et son mot de passe).

- à **se déconnecter** de l'application en fin d'utilisation.
- à contacter l'administrateur de l'application au sein du CH de MACON afin de l'informer des **dysfonctionnements** aussi bien techniques qu'organisationnels ainsi que de toute suspicion de rupture de confidentialité constatée.

DUREE DE VALIDITE ET CONDITION DE RESILIATION

Le médecin traitant s'engage à prendre connaissance de cette charte avant d'utiliser Domelis®. Il serait informé par écrit de toute modification apportée à cette charte. Il lui sera alors demandé de prendre connaissance des nouveaux termes. Le CH de MACON et ResoVal se réservent le droit de résilier l'accès à Domelis® sans avertissement préalable en cas de non-respect de la présente charte.

DROIT D'ACCES ET DE RECTIFICATION

Tout accès à DOMELIS®, toute consultation de pièce par un utilisateur fait l'objet d'un enregistrement nominatif. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, le patient dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Si le patient souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, il peut s'adresser à **Centre Hospitalier de MACON** – Département d'Information Médicale / Bd Louis Escande - 71018 MACON Cedex / serv-dim@ch-macon.fr

Centre hospitalier de MACON

Direction du système d'information

Bd Louis Escande

71018 MACON Cedex

Promoteurs

DOMELIS® a été mis en œuvre grâce au financement accordé à ResoVal par L'A.R.S. Bourgogne.

RESOVAL – Réseau de santé du Val-de-Saône Bd Louis Escande – 71018 MÂCON CEDEX TÉL : 0385275340 – FAX : 0385275258 - resoval@ch-macon.fr	CENTRE HOSPITALIER DE MÂCON Bd Louis Escande – 71018 MÂCON CEDEX Tél : 0385203040 - fax : 0385275994 - chmacon@ch-macon.fr
--	--